

ARRONDISSEMENT  
GRENOBLE

**EXTRAIT**

du Registre des décisions prises en application de la délibération  
n°6 du 12/01/2009

Séance du lundi 19 juillet à 18 heures 30

Date de convocation :  
13 juillet 2010

Nombre de délégués en  
exercice : 60

Objet : déploiement du  
réseau de vente des  
transports du Grésivaudan

Votants : 47  
Vote pour : 47  
Vote contre : 0  
Abstentions : 0  
Vote blanc : 0

Le Bureau communautaire de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan s'est réuni à Crolles au nombre prescrit par le règlement, sous la présidence de Monsieur François BROTTES, Président de la Communauté de Communes du Pays du Grésivaudan.

Présents : C. ANGLADE, P. BAUDAIN, P. BEGUERY, L. BELLICARD, P. BOISSELIER, D. BOSA, JM. BOUCLANS, F. BROTTES, JP. BUART, B. CARAGUEL, D. CHARBONNEL, D. CHAVAND, G. COHARD, R. COHARD, R. COLLIAT, I. CURT, J. DUBUS, JP. DURAND, C. ENGRAND, G. FASTIER, F. GIMBERT, G. GIRAUD, M. GLATIGNY, C. GLOECKLE, J. GUILLOT, C. JOY, O. LEROUX, P. LEVASSEUR (départ à 22h puis pouvoir à G. GIRAUD), J. LOMBARD, C. LOUVEL-DE-MONCEAUX, B. MURIENNE, J. PICCHIONI, R. POIS-POMPEE, G. QUINZIN, C. SAURY, B. SORREL, F. STEFANI, Y. TOSOLINI, P. VOLPI.

Excusés: A. ANDREVON, C. BICH, C. BLANC COQUAND, Y. BOUCHET-BERT-PEILLARD (pouvoir à G. COHARD), JF CLAPPAZ (pouvoir à P. BEGUERY), D. CLOUZEAU-GERMAIN (pouvoir à JM BOUCLANS), L. FERRADOU (pouvoir à C ANGLADE), A. GUILLUY, JC. JOLLY, G. LAMAND, P. LANGENIEUX-VILLARD, C. MALIA, B. MICHON (pouvoir à F BROTTES), W. MINGUELY, J. MOUSIN (pouvoir à J.DUBUS), P. RAMOUSSE, P. TERNAUX, L. THERY (pouvoir à JP BUART), B. TRIFFE (pouvoir à R. COLLIAT), C. VANNUFFELLEN, S. VAUSSENAT.

Monsieur P. BAUDAIN est nommé secrétaire de séance.

Afin de faciliter l'accès des usagers aux transports collectifs et dans un souci de développement des services de proximité, Monsieur le Président propose de déployer le réseau de vente selon les modalités selon 2 typologies de points de vente :

- Des points de vente « privés » dont la gestion serait confiée à la société Mobilité et services, actuel partenaire du Conseil Général de l'Isère pour les points de vente Transisère, pour un coût de 26 360 € la 1<sup>ère</sup> année. Ces points de vente (dépositaires privés) procéderont à la vente des titres de transports du Grésivaudan (à l'exclusion des titres unitaires en vente exclusivement dans les bus et des coupons annuels en vente uniquement à l'occasion de la réalisation d'un Pass). A ce jour, 14 points de vente répartis sur le territoire ont été identifiés comme points de vente potentiels.
- Des points de vente « publics ou assimilés » (Inovallée à Montbonnot et la maison des services publics à Saint Hilaire du Touvet) qui procéderont à la vente des mêmes titres que les dépositaires privés mais dont la gestion est directement faite par les services du Grésivaudan
- Des boutiques « transport » (Antenne de Pontcharra et siège de la Communauté à Crolles) qui, outre la vente des titres détaillés ci-dessus, procéderont également à

Transmis le 05/08/2010  
AR n°038-200018166-20100719-089-DE

l'établissement des Pass, ainsi qu'à la vente des coupons annuels.

Afin de finaliser ce déploiement du réseau de vente, Monsieur le Président explique qu'il convient de contractualiser avec la société Mobilité et Services et avec Inovalée.

**Le Bureau communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :**

- valide le fonctionnement décrit ci-dessus,
- autorise Monsieur le Président à signer un contrat de partenariat avec Mobilité et Services,
- autorise Monsieur le Président à signer les conventions tripartites entre Le Grésivaudan, Mobilité et Services et les déposataires privés,
- autorise Monsieur le Président à signer une convention avec Inovalée,
- autorise Monsieur le Président à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an ci-dessus.

Au registre ont signé tous les membres présents.

POUR COPIE CERTIFIÉE CONFORME

Le Président,

François BROTTES

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized 'F' followed by a vertical stroke and a small flourish at the bottom.